

Modules retenus

Thématiques	Nb jours	Dates 2015	Tarifs *
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
Prix total :			€

* Les tarifs figurent dans le catalogue Formation Continue 2015

Informations complémentaires

Bilan Carbone Audencia Group

Quel sera votre mode de transport principal pour venir en formation ?

Voiture Covoiturage Train Tramway Bus Vélo Autres :

Quel sera le nombre de kms effectués par jour entre votre lieu de domicile et de formation ?

Quel sera le nombre de jours de formation de votre programme ?

Comment avez-vous connu nos programmes de Formation Continue ?

- Demande d'information spontanée
- Recherche personnelle sur internet
- Service formation ou ressources humaines de mon entreprise
- Ancien participant à un programme Audencia Group - Précisez le programme :
- E-mailing de la Formation Continue d'Audencia Group
- Presse
- Autres :

Signature du participant *

Date :

Signature du responsable *
Cachet de l'entreprise

Date :
Nom du responsable :

* La signature de la présente fiche d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et des modalités pratiques d'inscription.

Vos contacts

<p style="text-align: center;"><i>Pour tout renseignement sur la pédagogie :</i> Alexandra LAUGÉ 02 40 37 46 39 • alauge@audencia.com</p>	<p style="text-align: center;"><i>Pour tout renseignement sur votre inscription, convocation, convention, facturation :</i> Laura GODET 02 40 37 34 92 • lgodet@audencia.com</p>
---	--

Conditions générales de vente

Article 1	<p><i>Clause générale relative à l'application des « conditions générales de vente »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application des présentes « conditions générales de vente » est une condition déterminante du consentement du Centre de Formation Continue Audencia Nantes. • En l'absence d'accord contraire exprès et donné par écrit par l'organisme de formation, toutes les conventions de formation conclues avec l'organisme de formation sont soumises aux présentes « conditions générales de vente », à l'exclusion de toutes autres conditions générales imprimées sur les documents du client.
Article 2	<p><i>Documents contractuels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • A réception de la fiche d'inscription dûment complétée et signée, une convention de formation professionnelle établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail, est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner signé par le client et revêtu du cachet de l'entreprise. • Une attestation de présence est fournie pour chaque module ou parcours de formation.
Article 3	<p><i>Prix, facturation et règlements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais de formation ne sont pas assujettis à la TVA. • Les frais de restauration sont compris dans le prix de la formation. • Le règlement s'effectue par virement ou chèque bancaire à l'ordre d'AUDENCIA, au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture.
Article 4	<p><i>Règlement par un OPCA</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le client souhaite que le règlement soit émis par un l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) dont il dépend, il lui appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA et de s'assurer de la bonne fin de cette demande, ainsi que du paiement par l'organisme désigné. • L'accord de financement doit être indiqué explicitement sur la fiche d'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le client retourne signé. • Si le Centre de Formation Continue Audencia Nantes n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité des frais de formation. • En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, le reliquat des frais de formation sera facturé au client. • En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité des frais de formation et sera facturé du montant correspondant.
Article 5	<p><i>Conditions d'annulation et de report</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute annulation d'inscription, report ou abandon par le client doit être communiqué par écrit. • En cas d'annulation d'une inscription moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation ou en cas d'absence du participant en début de formation, 30 % du prix total de la formation sera exigible au titre des frais engagés. • En cas d'interruption d'une formation commencée, l'intégralité du prix est acquise au Centre de Formation Continue Audencia Nantes. • En cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans la convention. <i>La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.</i> • Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, le Centre de Formation Continue Audencia Nantes se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. • En cas d'annulation sans report par Centre de Formation Continue Audencia Nantes, les frais de formation seront remboursés.
Article 6	<p><i>Modifications</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre de Formation Continue Audencia Nantes se réserve le droit de modifier le lieu de la formation ou le contenu du programme si les circonstances l'y obligent.
Article 7	<p><i>Propriété intellectuelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des contenus et supports pédagogiques mis à la disposition du client sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, toute reproduction, diffusion ou communication au public sans l'autorisation expresse préalable du Centre de Formation Continue Audencia Nantes est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.
Article 8	<p><i>Loi applicable et attribution de compétences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les présentes conditions générales sont régies par la Loi française. • Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nantes, quel que soit le siège ou la résidence du client.
Article 9	<p><i>Formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre de formation Continue Audencia Nantes est enregistré en qualité d'organisme de formation auprès de la Préfecture de la Région Pays de la Loire sous le n° 52 44 04296 44.